

Séance du Grand Conseil
Mercredi 12 décembre 2012
de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

<p>OA = objet adopté sans modification OA+M = objet adopté avec modification RET = objet retiré REF = objet refusé REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière TRAITE = objet traité</p>	<p>RENV-T = objet renvoyé par manque de temps RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information RENV-SD = objet renvoyé suite débat RENV-COM = objet renvoyé en commission RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat</p>
---	---

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications La séance du Grand Conseil est retardée de 30 minutes environ en raison de retards dans les transports publics en provenance du Nord vaudois.			
	2.	Dépôts Aucun.			
REF	3.	(12_MOT_015) Motion François Brélaz - Soutenons l'économie vaudoise, autorisons les commerces à ouvrir les deux dimanches précédant Noël ! (Développement et demande de prise en considération immédiate) Le renvoi de la motion au Conseil d'Etat (oui), opposé au renvoi à l'examen d'une commission (non), est accepté par 99 oui, 15 non et 16 abstentions. La prise en considération immédiate de la motion est refusée par 78 non, 37 oui et 17 abstentions.	DECS		
OA+M	4.	(483) Exposé des motifs et projet de loi sur l'éducation physique et le sport et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur - la motion Pierre Volet et consorts pour un soutien important aux infrastructures sportives en général et tout particulièrement à l'aide à la construction de piscines dans le canton (08_MOT_048); - sur le postulat Philippe Ducommun et consorts concernant l'enseignement de la natation pour tous (09_POS_114) (Suite des débats(1er débat) (Suite des débats; 1er débat): art. 31 à 34 acceptés sans discussion à l'unanimité. Art. 35: amdt com accepté à l'unanimité. Art. 35 amendé accepté. Art. 35a (nouveau): amdt CE accepté à l'unanimité. Art. 36 et 37 acceptés. Art. 38, al. 1: amdt com accepté. Art. 38 amendé accepté. Art. 39 accepté. Art. 40, al. 1: amdt com accepté. Art. 40 amendé accepté. Art. 41 à 43 acceptés. Art. 44, al. 4: amdt com accepté. Art. 44 amendé accepté. Art. 45 à 47 acceptés. Art. 48: amdt Volet accepté à la majorité, avec quelques abstentions. Art. 48 amendé accepté. Art. 49 à 53 acceptés. Fin du 1er débat.	DECS	Favez J.M.	

Séance du Grand Conseil
 Mercredi 12 décembre 2012
 de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	5.	(11_MOT_157) Motion Pascale Manzini et consorts introduisant plus de pragmatisme dans la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA) Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées par 64 oui, 47 non et 4 abstentions (classement de la motion).	DECS	Courdesse R.	
TRAITE	6.	(11_INT_559) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel et consorts - L'application des accords de Dublin en matière de migration : un danger pour les personnes malades, une négation du droit d'asile !	DECS		
RENV-CE	7.	(12_PET_002) Pétition en faveur de la famille Sardaryan Les conclusions du rapport de la commission des pétitions sont adoptées. La pétition est prise en considération, totalement, et renvoyée au Conseil d'Etat pour traitement conforme aux règles légales par 68 oui, 36 non et 8 abstentions.	DECS	Hurni V.	
TRAITE	8.	(11_INT_568) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Requérants d'asile en Suisse et vacanciers l'espace d'un été dans leur pays d'origine ?	DECS		
TRAITE	9.	(11_INT_564) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy concernant le centre Evam de Vennes : voudrait-on mettre la poussière sous le tapis... ou les requérants déboutés dans la rue ?	DECS		
TRAITE	10.	(09_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy demandant de ne pas laisser l'EVAM jouer avec des allumettes	DECS		
TRAITE	11.	(11_INT_591) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Miéville - Où disparaissent les requérants déboutés ?	DECS		
TRAITE	12.	(11_INT_592) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun - Requérants d'asile à Pully, a-t-on étudié l'impact d'un accueil au centre-ville ?	DECS		
TRAITE	13.	(11_INT_586) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Anne Baehler Bech - Regroupement familial : les normes légales sont-elles respectées ?	DECS		

Séance du Grand Conseil
Mercredi 12 décembre 2012
de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
OA+M = objet adopté avec modification
RET = objet retiré
REF = objet refusé
REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
RENV-SD = objet renvoyé suite débat
RENV-COM = objet renvoyé en commission
RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	14.	(11_INT_605) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo et consorts - Une famille d'origine tamoule, victime de racisme, ne doit pas être renvoyée vers la Grèce !	DECS		
TRAITE	15.	(11_INT_628) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Centre de formation des requérants d'asile au Mont-sur-Lausanne : les résidents du nouveau quartier de Montjoie passent de la joie aux larmes !	DECS.		
TRAITE	16.	(11_INT_642) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Yves Rapaz - Fêtes cantonales vaudoises, ouverture des cultures oui, mais mélange des vins non.	DECS.		
TRAITE	17.	(11_INT_645) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Rochat au nom du groupe socialiste concernant la restructuration de PostLogistics SA, suite et fin du démantèlement de la Poste suisse?	DECS.		
REF	18.	(11_PET_086) Pétition concernant une plainte civile déposée contre la Banque cantonales vaudoise Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (classement de la pétition).	DECS	Haury J.A.	
OA	19.	(RI10_MOT_100) Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur : - la motion Rey-Marion au sujet des Solarium self-service : Attention danger ! (10_MOT_100) et - le postulat Montangero concernant l'interdiction de vente de tabac aux mineurs - pour un véritable plan d'action qui permette l'application des sanctions en plus des mesures de prévention(10_POS_197) Les conclusions du rapport intermédiaire du Conseil d'Etat sont adoptées à l'unanimité. Le nouveau délai pour répondre aux deux interventions parlementaires est donc accepté.	DECS		
OA	20.	(RI 11_POS_236) Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Yves Ferrari et consorts - Une restauration à base d'aliments locaux et de saison - un tout premier pas alimentaire vers la société à 2'000 W Les conclusions du rapport intermédiaire du Conseil d'Etat sont adoptées à l'unanimité. Le nouveau délai pour répondre au postulat est donc accepté.	DECS.		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	21.	(11_POS_306) Postulat Alessandra Silauri et consorts - Quelle stratégie pour sauvegarder les murs en pierres sèches et le vignoble en terrasses vaudois La prise en considération partielle du postulat (oui), préconisée par la majorité de la commission, est opposée à la prise en considération totale (non). La prise en considération partielle est préférée par 54 oui, 39 non et 12 abstentions. Puis, la prise en considération partielle, opposée au classement du postulat, est ensuite adoptée par 54 oui, 52 non et 4 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est infirmé par 57 non, 56 oui et 1 abstention, de sorte que le postulat est purement et simplement classé.	DECS	Jungclaus Delarze S.	
RENV-CE	22.	(11_POS_307) Postulat Alette Rey-Marion et consorts - Biodiversité ! Les abeilles en sont aussi les garantes ! Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération partielle) sont adoptées à l'unanimité.	DECS, DSE	Jungclaus Delarze S.	

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :